

LES RELATIONS CANADO-JAPONAISES

En septembre 1974, les Premiers ministres du Canada et du Japon ont décidé que les deux pays devaient conjuguer leurs efforts afin que leurs relations, jusque-là largement dominées par les échanges commerciaux, englobent des activités plus étendues dans les secteurs politique, économique et culturel. Cet objectif a été réaffirmé et précisé davantage lors de la visite du Premier ministre Trudeau au Japon en octobre 1976, par la signature de deux importants documents, un Accord-cadre sur la coopération économique et un Accord culturel. Ces deux instruments sont venus concrétiser la volonté politique des deux parties de resserrer comme il sied à deux grands pays industrialisés une coopération mutuellement avantageuse.

Pour ce qui est du Canada, ces initiatives procédaient directement d'une prise de conscience de la capacité du Japon d'apporter à l'économie canadienne, conjointement avec la Communauté économique européenne (CEE), une partie de l'équilibre et de la diversification qui lui sont nécessaires pour relever les défis de l'interdépendance économique mondiale. La place importante qu'occupe le Japon sur la scène internationale et plus particulièrement la scène économique, le rôle primordial qu'il est appelé à jouer dans presque toutes les politiques adoptées par le Canada à l'égard de la communauté Asie-Pacifique, sa situation de deuxième partenaire commercial du Canada et son potentiel en tant que source d'investissements et de techniques sont autant d'éléments qui ont motivé le désir du Canada d'amplifier et de renforcer les relations entre les deux pays.